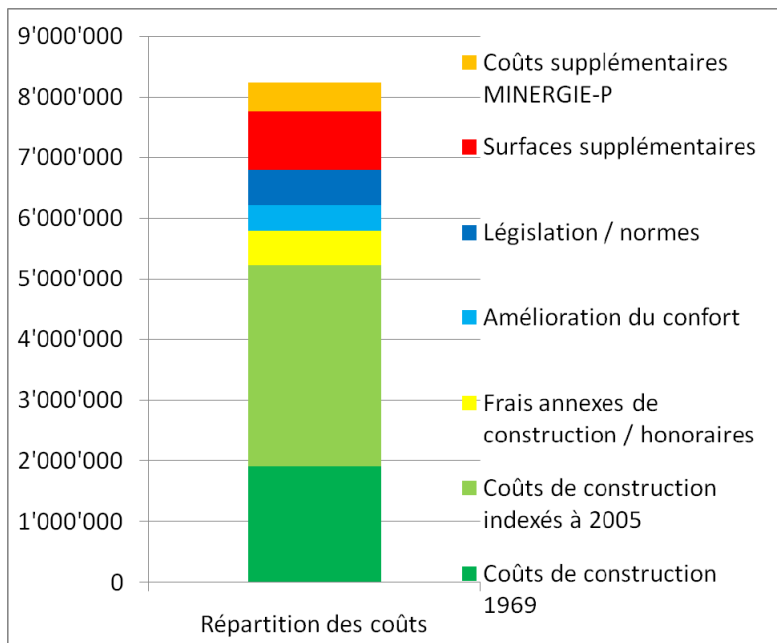


## Evolution des coûts de la construction en Suisse depuis 1970

En raison de leurs effets sur les loyers et le coût de la vie, la question des coûts de construction des logements est depuis des décennies régulièrement débattue, examinée et assortie de revendications politiques. Ces coûts jouent aussi un rôle important dans les discussions concernant l'îlot suisse de cherté. La Haute école zurichoise de sciences appliquées (zhaw) a entrepris, sur mandat de l'OFL, d'étudier sur une longue période l'augmentation des coûts de la construction et d'en déterminer les différents facteurs d'influence, une tâche qui n'avait rien d'évident sur le plan méthodologique.



Un immeuble locatif ayant coûté 1,9 million de francs en 1969 serait revenu, en raison du renchérissement général du prix des constructions, à 5,25 millions 35 ans plus tard. Les coûts effectifs d'un objet comparable mais construit actuellement, se monteraient à 7,77 millions de francs. Ce surcoût est principalement imputable à l'augmentation des frais annexes de construction, à des nouvelles exigences en matière de confort et de surface ainsi qu'à des dispositions légales (en particulier en ce qui concerne l'isolation thermique et phonique, de même que la protection contre le feu).

Le rapport «Baukostenentwicklung in der Schweiz seit 1970 und deren Ursachen» peut être téléchargé, en allemand uniquement, à l'adresse [www.bwo.admin.ch/](http://www.bwo.admin.ch/) (Dokumentation / Publikationen / Forschungsberichte).